ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

chiffres de chômage

Question au Gouvernement n° 632

Texte de la question

CHIFFRES DU CHÔMAGE

M. le président. La parole est à M. Laurent Pietraszewski, pour le groupe La République en marche.

M. Laurent Pietraszewski. Madame la ministre du travail, ma question concerne la baisse du chômage en France constatée par l'INSEE, selon des chiffres publiés le jeudi 15 février. Le taux de chômage a reculé de 0,7 point au quatrième trimestre 2017 et passe sous la barre des 9 % – 8,6 % en métropole et 8,9 % avec l'outre-mer. 205 000 chômeurs ont ainsi retrouvé du travail et peuvent vivre de leur activité. Sur un an, on observe une baisse du taux de chômage de 1,1 point, soit la plus forte baisse depuis près de dix ans. *(Exclamations sur plusieurs bancs du groupe LR.)*

Ce recul du chômage, qui doit nous réjouir sur l'ensemble des bancs de cet hémicycle,…

M. Aurélien Pradié. Quelle modestie !

M. Laurent Pietraszewski. …bénéficie à toutes les classes d'âge, en particulier aux jeunes, dont le taux de chômage recule d'un point au quatrième trimestre 2017 et de 2,8 points sur un an.

Ces chiffres, qui traduisent une évolution positive entamée depuis plusieurs mois, même si je déplore le trop grand nombre de nos concitoyens encore privés d'emploi, démontrent que, sous l'impulsion du Président de la République, le Gouvernement et sa majorité vont incontestablement dans la bonne direction. *(« Ah ! » sur les bancs du groupe LR.)*

M. Aurélien Pradié. Formidable !

M. Laurent Pietraszewski. Nous avons choisi de réhabiliter la valeur travail et de créer les conditions économiques et sociales favorables à la création d'emplois. Nous avons choisi de mettre la confiance au cœur des réformes que nous menons, libérant en cela les énergies, favorisant les investissements sur notre territoire et développant l'emploi. Notre objectif conjoint est bien de transformer notre modèle social et de lutter contre la première des inégalités : le chômage.

Madame la ministre, pourriez-vous nous donner votre lecture de ces chiffres et partager avec la représentation nationale votre feuille de route en matière d'emploi ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe REM.)*

M. Aurélien Pradié. Quelle question audacieuse !

M. le président. La parole est à Mme la ministre du travail.

Mme Muriel Pénicaud, *ministre du travail.* Monsieur le député, comme vous l'avez vu depuis neuf mois, je ne commente pas les chiffres mensuels et ne commente que peu les chiffres provisoires. Très clairement, la tendance est positive. Il n'y a aucun doute là-dessus. Beaucoup de signaux statistiques et qualitatifs le montrent. Néanmoins, les chiffres du troisième trimestre publiés par l'INSEE ne sont que provisoires : c'est le 13 mars que nous aurons les chiffres définitifs de l'année et du trimestre.

Mme Caroline Fiat. Et les chiffres des radiés ?

Mme Muriel Pénicaud, *ministre .* C'est lors du rendez-vous de Grenelle, qui constitue désormais le grand rendez-vous trimestriel de la publication des chiffres, où tous les experts commentent les créations d'emplois ainsi que le chômage et en débattent, que nous pourrons…

M. Aurélien Pradié. Noyer le poisson !

Mme Muriel Pénicaud, *ministre.* …tout à fait nous réjouir. Je veux rester prudente. Cela dit, il est clair que la tendance est positive : la décrue a commencé. Nous ne pouvons toutefois pas nous réjouir quand il y a 2,7 millions de chômeurs dans notre pays, mais considérer cela comme un encouragement à amplifier les réformes. Notre stratégie en matière de lutte contre le chômage de masse après des années, si ce n'est des décennies, où l'on s'est presque résigné à voir sans cesse augmenter le chômage de masse,…

M. Pierre Cordier. Il ne faut tout de même pas exagérer ! Et pourquoi pas des siècles ?

Mme Muriel Pénicaud, *ministre.* …est résolue et comporte trois éléments essentiels dans le seul domaine du travail, sans compter les dispositifs fiscaux. Le premier, c'était la loi sur le renforcement du dialogue social. Tous les jours, nous rencontrons des entreprises, des branches et des entrepreneurs qui nous disent qu'ils ont confiance et envie de saisir les marchés qui se présentent. Le deuxième sujet, c'est la stratégie en matière de compétences, laquelle est essentielle. Une grande partie des demandeurs d'emploi sont peu ou moins qualifiés ou possèdent des qualifications obsolètes, après des années de chômage. La loi sur la formation professionnelle et sur l'apprentissage, que j'aurai le plaisir et l'honneur de vous présenter bientôt, sera essentielle. L'an dernier, en effet, 300 000 offres d'emploi n'ont pas pu être pourvues, faute de compétences ou de mobilité. Le troisième sujet, c'est l'inclusion dans l'emploi des plus vulnérables. Le grand plan d'investissement compétences permettra à un million de jeunes et de demandeurs d'emploi de prendre en marche le train de la croissance et de l'emploi. *(Applaudissements sur les bancs des groupes REM et MODEM.)*

Données clés

Auteur : M. Laurent Pietraszewski
Circonscription : Nord (11e circonscription) - La République en Marche
Type de question : Question au Gouvernement
Numéro de la question : 632
Rubrique : Emploi et activité
Ministère interrogé : Travail
Ministère attributaire : Travail

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 22 février 2018
La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 22 février 2018